

Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 20 – Décembre 2015

Scènes de guerre en plein cœur de Paris.

Restriction des libertés imposée par l'état d'urgence.

Montée historique du Front National lors des élections régionales.

En quelques semaines, l'actualité politique et sociale nous a rattrapés, déplaçant sensiblement nos préoccupations d'entreprise à des questions plus larges.

Notre syndicalisme joue un rôle dans la société, en prônant la démocratie et la solidarité. Chacun de nous peut constater à son échelle le lien social que constitue sa section, son syndicat ou son union locale, au plus proche de chez soi. Un lieu ressources où la solidarité et le sens collectif se mettent en mouvement, concrètement, regroupant toutes les classes sociales en quête de justice et d'émancipation. Un lien social dont la défaillance conduit à un délitement de la société.

Aujourd'hui, même dire ces choses-là est devenu compliqué, ces idées simples et essentielles sont facilement attaquées. A mon sens, nous devons faire attention à la tentation du repli « entre nous », nous qui partageons ces valeurs. Car c'est à nous de les propager, d'aller vers les autres, de renforcer notre mouvement dans toute la diversité de la société. Bien sûr, nos futurs adhérents devront partager l'ouverture à l'autre... et les valeurs inscrites dans le préambule des statuts de la CFDT. Il n'y a pas d'autres critères pour devenir adhérent. Le droit fondamental pour chaque salarié d'adhérer au syndicat de son choix est inscrit dans la constitution depuis 1946, ce n'est pas à nous de restreindre cette liberté. Propageons notre capacité à créer du lien humain, proposons l'adhésion, sans a priori.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Pour l'UmN
Cécile Maire
Secrétaire Générale

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre à l'UmN une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Le Mét@llo Normand est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération, à d'autres Unions métaux.

Ceux qui la reçoivent sont libres de la faire suivre, par exemple aux adhérents de leur section.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr en informant votre syndicat.



Le 25 novembre, la Commission Exécutive a salué la fin du mandat de trésorier de Bruno Renvoisé, en compagnie de Cathy son épouse, d'Alain Larose et de Jean-Pierre Brunet, anciens secrétaires généraux de l'Union métaux.

« Ca y est, tu as levé le pied, Depuis juin tu n'es plus notre trésorier, Et trente ans après, cela fait un paquet de militants qui t'ont côtoyé.

Depuis un an déjà retraité, tu ne nous as pas abandonné, La main tu as passée, Et dans ton camping-car tu t'es engouffré.

Des années sont passées en ta compagnie assidue.

Dernièrement tu étais souvent pressé d'aller préparer le repas, pressé de monter sur un vélo, ou sur un bateau car une nouvelle vie pour toi a commencé.

Comme tu nous as demandé de ne pas en faire des tonnes, on ne t'offre que quelques kilo de métaux pour te laisser un souvenir de nous, et de ceux qui avant nous ont transformé les métaux et ont déjà œuvré à tes côtés.

Nous comme eux avons eu la chance de te rencontrer, c'est pour toutes ces années d'action militante à la CFDT, de dévouement et de générosité que nous voulons te remercier. »



En attendant du « neuf », déstockage fédéral !

L'UmN vient de recevoir un stock de matériel qui sera partagé entre les syndicats et sections que cela intéresse. C'est gratuit. Demandez !

Flyers élections



Autocollants



Affiches A3



Aircelle Le Havre : Une équipe accueillie par la CFDT



Lors de l'Assemblée Générale CFDT Safran (nationale) tenue au Havre le 19 novembre 2015 De gauche à droite : Martial Auger (DSC CFDT Aircelle), Cécile Maire (Secrétaire UmN CFDT), Rodolphe COIsy (délégué CFDT Aircelle), Marc Aubry (SNECMA Vernon et coordinateur CFDT groupe Safran), Sylvie Papavoine (secrétaire section CFDT SNECMA Vernon), Eric Chouquet (syndicat métaux CFDT le Havre), Marc Bonvalet (DS SNECMA Vernon et trésorier UmN CFDT).

Le syndicat CFDT en

forte progression chez Aircelle au Havre Paris Normandie Publié le

03/12/2015 à 22H05

Syndicalisme. La troisième organisation syndicale de l'intégrateur de nacelles d'avions présent à Gonfreville-l'Orcher prend son essor.

Tel un présage, ils avaient réservé l'Hôtel des Gens de Mer afin d'y organiser leur assemblée générale. Persuadés qu'ils étaient de débarquer à nouveau dans le paysage syndical de leur entreprise. C'est effectivement au Havre que s'étaient donné rendez-vous durant deux jours une centaine d'élus et mandatés CFDT de toutes les sociétés du groupe Safran, dont Aircelle. L'organisation a connu dans les trois sites de Gonfreville-l'Orcher (1 600 salariés), Toulouse (230) et Saclay (210) une progression historique dépassant les 25 % (se classant 3e après la CGT et CFE-CGC), alors qu'elle n'était pas représentative quatre ans plus tôt.

Venus de la CFTC Cette progression est d'autant plus notable au Havre qu'elle relève d'une véritable rémission, passée par une mue. À tel point que dans les archives du local syndical, certains classeurs portent encore le logo d'une autre organisation : la CFTC. Parmi ses anciens adhérents arborant désormais la bannière orange de la CFDT, Martial Auger, délégué syndical central, et Rodolphe Coisy, délégué syndical local. « Cette section avait été créée en 2007, reconduite en 2011, mais la CFTC n'était plus représentative au niveau du groupe. Faire du syndicalisme, c'est certes défendre les salariés, mais pour cela il faut de l'information, des relais, participer à la vie de l'entreprise. Nous nous sommes posé la question de la poursuite même de notre engagement. » Rapidement, le choix de la CFDT s'est donc imposé. Aussi bien par élimination que par filiation. Le syndicat actuel est issu de la scission d'une minorité des membres de l'ancienne CFTC lors de sa transformation en CFDT en 1964. « On y retrouve des valeurs proches de la négociation, l'écoute, le partage. La conception du syndicalisme de la CGT ne nous correspondait pas vraiment. La grève n'est ainsi pour nous qu'une des conséquences de la non prise en compte extrême des négociations. »

Équipement du Comac mais des interrogations. De l'autre côté du canal de Tancarville bordant la route du pont VIII, Aircelle renvoie l'image d'un site que rien ne peut ébranler. Au point que lorsqu'un nouvel opérateur chinois Comac tente de s'imposer dans l'oligopole des avionneurs, le groupe français tire son épingle du jeu en imposant son ensemble propulsif. « De ce point de vue, on peut considérer que tout va bien. Pour autant, Aircelle doit faire face aux arrêts de certains programmes. » Philippe Petitcolin, le directeur général de Safran accompagné de Jean-Paul Alary, P.-D.G. d'Aircelle, est venu leur confirmer en octobre que des questions stratégiques se posent. « Nous attendons toujours les réponses. Nous sommes au creux de la vague. Le programme de l'A380 ronronne. On va fabriquer la nacelle de l'A320 Neo plus économique, remplaçant le système CFM. On est en phase de développement de l'A330 Neo. Bref, au cours de ces deux prochaines années, les commandes vont se croiser. Il faudra nous adapter, mais le manque d'information crée la rumeur. » La CFDT, à l'instar de l'ensemble des organisations, sera amenée prochainement à entrer en négociations salariales. « En la matière, le positionnement de la direction d'Aircelle est très ferme. » L'an passé, un mouvement de grève d'une heure, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFE/CGC-CFTC, avait dénoncé l'augmentation proposée de 1,65 % (générale + individuelle hors cadres). « Il n'est pourtant pas si loin le temps où l'on parlait de 3,1 %. » CHRISTOPHE FREBOU



Martial Auger, Rodolphe Coisy et Thomas Cauvigny

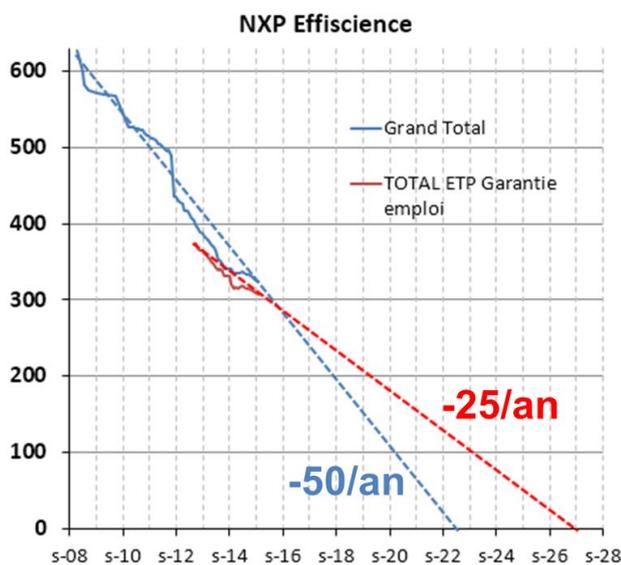
Assemblée Générale des adhérents de la section CFDT NXP (Caen) Le 10 décembre 2015



De gauche à droite : Emmanuel Savin, Guillaume Lebailly, Sébastien Dufour, Pierre Le Pifre. Il manque Laurent Giguere sur la photo pour avoir le bureau de la section au complet.

Le temps d'une pause de mi-journée, environ 25 adhérents étaient réunis pour l'assemblée générale des adhérents NXP, où se sont succédés une présentation sur l'actualité par les membres du bureau, un débat et un moment de convivialité. Se retrouver, se rassembler, un vrai besoin au milieu d'une actualité pesante dans l'entreprise. Le site spécialisé en micro-électronique emploie aujourd'hui 323 salariés, qui conçoivent et développent des circuits intégrés. Après un tour d'horizon des secteurs du site et des perspectives, les membres du bureau s'attèlent à expliquer le processus de fusion en cours avec Freescale, entreprise américaine concurrente qui emploie aujourd'hui environ 600 salariés en France en majorité à Toulouse. L'accent est mis sur la bonne santé financière de l'entreprise : « *NXP va très bien* ». Toute destruction d'emploi qui serait prochainement justifiée par un motif économique serait immédiatement contestée.

Sans dramatiser les conséquences encore mal connues de cette fusion, la section s'inquiète en examinant l'historique de perte d'emplois depuis 2008. La grande majorité des emplois ont été perdus dans des restructurations, mais avec un nombre croissant de départs en dehors de tout cadre collectif (55 depuis 2013). La CFDT, majoritaire à plus de 70% à chaque élection depuis 2009 n'a pas ménagé sa peine pour dénoncer, négocier, proposer des solutions, défendre les salariés licenciés. Malgré des résultats et le soutien



des salariés et adhérents, on sent poindre le découragement chez ces militants aguerris qui lancent à l'assemblée « *Alors qu'est qu'on fait ? On continue à se mettre autour de la table, à négocier ? Ou on fait grève, on attaque des actions plus dures avant d'être trop peu nombreux ?* » Avec à l'écran, le graphe présentant de manière toute scientifique la projection de disparition du site selon deux hypothèses.

Les adhérents ont conforté leurs élus et mandatés CFDT dans leur travail de fond, alliant vis-à-vis de la direction la fermeté et les propositions. Avec pour conclusion : « *du dialogue, c'est toujours mieux* ».

Journée Vie et Santé au travail « prévention des risques psychosociaux », le 17 novembre 2015 à Caen

L'UmN a organisé comme chaque année la journée fédérale Vie et Santé au travail, avec un contenu présenté par la fédération dans chaque région. L'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) est également intervenue.

« Stress, mal-être, dépression..., autant de mots et de maux, liés aux Risques Psycho Sociaux (RPS) et très présents dans le quotidien du monde du travail. L'action syndicale s'en trouve complexifiée. De nombreuses situations dans le travail permettent d'expliquer l'apparition de ce phénomène, comme par exemple l'intensification du travail, la flexibilité accrue, les contraintes relationnelles, le manque d'autonomie ou de marge de manœuvre...

Passer d'une intervention syndicale pour apporter des solutions face aux contraintes physiques, à la gestion de quelque chose de plus subjectif, qui tient compte du ressenti de chacun, n'est pas chose aisée.

Ce sont souvent les conséquences directes de la mise en place de modes d'organisation du travail pour lesquelles le résultat financier prime sur les aspects humains, laissant peu de place à la reconnaissance du travail réalisé.

Nous pointons aussi depuis quelques années la perte de sens du travail, notamment par l'importance donnée au remplissage d'objectifs chiffrés. »

Ainsi a été introduite cette journée, où étaient rassemblées presque 50 personnes.

De nombreux documents et films ont été mis à disposition des présents pour améliorer notre prise en charge de ce sujet difficile.

La FGMM a proposé son assistance aux équipes qui souhaiteraient aller plus loin dans la démarche syndicale : n'hésitez pas à nous solliciter !



Journée automobile à venir... le 14 janvier 2016



8h45 - 10h30 La situation économique et sociale de l'industrie automobile

(Syndex, Anne-Gaëlle Lefeuvre)

- 1) Evolution des marchés, des productions, des emplois
 - 2) Etude Syndex sur les équipementiers et sous-traitants
- Exposé et échanges avec la salle

10h30 – 10h45 Pause

10h45–11h45 Innovations et enjeux : le véhicule du futur, l'usine du futur

(FGMM, Syndex)

11h45 – 12h30 Groupes de travail

Sur les expériences d'innovation et l'action syndicale pour intégrer les mutations

12h30 – 14h Repas

14h – 15h15 Restitution des groupes de travail et réponses aux interrogations

15h15 - 15h30 Pause

15h30 – 16h15 Intervention fédérale sur la filière automobile (FGMM, Johnny Favre)

16h15 – 16h30 Conclusions

Programme intéressant, non ?
Ce serait dommage d'annuler !
En date du 18 décembre, seulement 5 sections sont
inscrites
Il y a pourtant plus de 18 000 salariés qui travaillent
pour la filière automobile en Normandie 😊
Inscrivez-vous vite ! On refait le point au cours de la
1^{ère} semaine de janvier.

Formation syndicale



Le plan de formation 2016 a été transmis aux syndicats le 20 novembre.

L'UmN collecte les besoins et constitue les groupes au fur et à mesure que la date de la session approche.

Actualités des inscriptions :

- « **1^{ère} formation des militants de la métallurgie** », le **19 et 20 janvier** à Cherbourg.

Les inscriptions sont arrêtées comme suit : Areva NC (9), STMI (1), Sepfa (2), Areva Témis (3)

- « **1^{ère} formation des militants de la métallurgie** », le **1^{er} et 2 mars** à Villers

Groupe prévisionnel : Gestamp (4), Hydronic (2), Renault Cléon (3), NXP (2), Sidel (1), Axe (1), Schneider Beaumont (1), Schneider Evreux (1)

- « **Agir sur les conditions de travail (élus CHSCT), niveau 1** », le **9, 10, 11 mars + 17-18 mai** à Villers

Groupe prévisionnel : ACE (1), General Cable (1), Snecma Propulsion Plasmique (3), Areva Témis (2), Asteel (2), Gestamp (1), Hydronic (1), Lecapitaine (3), Laguerre Pneu (1), APAJH (1)

- « **Agir dans les IRP** », le **17-18 mars** à Elbeuf

Groupe prévisionnel : Legrand (5), Morpho (2), Renault Cléon (2), Savelys (1), KDI (1), Garanka (1), Portafeu (1), Thorn (1), Zalkin (1), Argédis (3)

Pour ces 3 derniers modules, les documents d'inscription ont été envoyés aux sections concernées et à leur syndicat, **avec une date limite de réponse**. Sans réponse à cette date, la ou les places seront proposées à une autre section.

L'UmN communiquera les **tarifs applicables pour 2016** dans la deuxième quinzaine de janvier.

Un changement de tarification sans changer de philosophie : l'UmN considère la formation comme une priorité et cherchera à répondre aux besoins.

En annexe de ce numéro du Mét@llo Normand, vous trouverez les formulaires à remettre à votre direction pour demander votre congé de formation syndicale ou de formation CHSCT

A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
13 JANVIER 2016		Elbeuf	
14 JANVIER 2016			Journée auto, Caen
28 JANVIER 2016			Groupe de travail syndicalisation ingénieurs et cadres, Lisieux
16 FEVRIER 2016			Journée de préparation du congrès fédéral lieu à définir
25 FEVRIER 2016	Caen		
14 MARS 2016	Caen		
7 AVRIL 2016		Villers/mer	Assemblée générale, Villers/Mer
25 – 29 AVRIL 2016			Congrès FGMM, Amiens
JUIN OU JUILLET 2016		A définir	
OCTOBRE 2016		A définir	

En vert, les rassemblements sur des sujets spécifiques.

En bleu, les rassemblements s'adressant à un large public militant.

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE

Nom :

Prénom :

Adresse :

A la direction de l'entreprise :

Située à :

Madame, Monsieur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au

et du au (pour les formations en 2 sessions)

pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESS, conformément aux articles *L.3142-7 à 15, R.3142-1 à 5* du code du travail.

Conformément à l'article *L. 3142-8*, rétabli par la loi n° 2017-994 du 17 août 2015, je demande le maintien de mon salaire par l'entreprise et la subrogation avec facturation du salaire chargé à la FGMM-CFDT, pour la perte de salaire occasionnée par ce congé
(*ci-joint l'engagement de fédération et les modalités de remboursement*).

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION. Cet organisme est habilité au titre de l'article *R.3142-2* par délégation de l'ICEFS – CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à.....Le
(signature)

Reçu en mains propres par la direction le

Par :

(signature)

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION CHSCT

Je soussigné(e).....

Sollicite une autorisation de m'absenter du auinclus

Et du auinclus

Conformément aux dispositions des articles L.4614-14 à L.4614-16 du code du travail.

Pour suivre la formation...Agir sur les conditions de travail – CHSCT – niveau 1...

Organisée à...Villers-sur-mer.....

Par MUTUAL FORMATION, organisme enregistré sous le numéro 11 75 42483 75 auprès du
Préfet de région Ile de France.

Par application des articles R.4614-33 à 36 du Code du travail, vous aurez la charge de la
rémunération de l'organisme de formation, des frais de déplacement et de séjour du stagiaire, ainsi
que l'obligation du maintien de la rémunération du stagiaire.

La rémunération de l'organisme de formation s'élève à 348.12 € par jour pour l'année 2016, à
laquelle s'ajoutent les frais de repas et d'hébergement le cas échéant.
Les frais de déplacement seront réglés directement par l'entreprise au stagiaire.

Une convention sera réalisée entre l'organisme de formation et votre entreprise.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

A..... le

SIGNATURE